

Date de convocation :**02 juin 2020**

Nombre de conseillers

en exercice : **15****Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 4.4****Aménagement et
viabilisation du Lotissement
PENTENS 2**

Avenant n° 1

Commune de BOUSSENS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mille vingt** et le **11 juin à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Monsieur Roger RAMEAU est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avenant doit être établi pour le lot unique, attribué à l'entreprise **SAS Jean LEFEBVRE Midi-Pyrénées**, ZI de Vic, 1 rue de la production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, dans le cadre du marché « Aménagement et viabilisation du lotissement PENTENS 2 ».

La modification de la prestation initiale consistant en la prolongation des délais d'exécution en raison d'intempéries et autres.

Monsieur le Maire précise que le délai de réalisation des travaux doit être rallongé de 13 jours, soit 2.5 semaines, ramenant la date de fin des travaux au 25 mars 2020.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer quant à cet avenant.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'accepter l'avenant n° 1 au lot unique, attribué à l'entreprise **SAS Jean LEFEBVRE Midi-Pyrénées**, ZI de Vic, 1 rue de la production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, dans le cadre du marché « Aménagement et viabilisation du lotissement PENTENS 2 » portant la fin des travaux au 25 mars 2020 ;

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **17 juin 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **16 juin 2020**

Le Maire,
Christian SANS

